

# Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FIA. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FIA et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## BNP PARIBAS APOLLO LOW CARBON (FR001400CJB4)

FIA soumis au droit français

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France, une société de gestion appartenant au groupe BNP Paribas.

### Objectifs et politique d'investissement

#### Capital non garanti en cours de vie et à l'échéance

**Objectif de gestion :** L'objectif de gestion du FCP est de permettre au porteur dont les parts du FCP ont été centralisées au plus tard le 23 décembre 2022 à 13 heures, heure de Paris, en fonction de l'évolution de l'indice Euronext Low Carbon 300 World 3.5% Decrement (ci-après l'« Indice ») :

- d'obtenir, le 29 décembre 2025 (ci-après « Date de Constatation Intermédiaire »), (i) une possibilité d'échéance anticipée dès lors que l'Indice clôture avec une performance supérieure ou égale à 15% par rapport à son niveau initial, qui est le niveau de clôture observé le 28 décembre 2022 (ci-après Date de Constatation Initiale), et, (ii) en cas d'échéance anticipée, de bénéficier d'une valeur liquidative au minimum égale à la Valeur Liquidative de Référence ou « VLR » augmentée de la performance positive de l'Indice, constatée en clôture de la Date de Constatation Intermédiaire par rapport à son niveau initial constaté en clôture de la Date de Constatation Initiale.,

- ou de participer à horizon 6 ans, le 28 décembre 2028 (ci-après « Date de Constatation Finale »), dès lors qu'il n'y a pas eu d'échéance anticipée auparavant, à la performance positive de l'Indice, en contrepartie d'un risque de perte de son capital investi (ci-après « Capital Investi ») en fonction de la performance de l'Indice, selon les conditions ci-dessous :

. en cas de baisse de l'Indice de plus de 40%, le porteur subira, à la Date d'Echéance, le 4 janvier 2029, une perte en capital correspondant à l'intégralité du pourcentage de baisse de l'Indice, soit une perte de plus de 40% pouvant aller jusqu'à la totalité de son Capital Investi.

. en cas de baisse de l'Indice jusqu'à 40% inclus, le porteur bénéficiera à la Date d'Echéance d'une valeur liquidative au minimum égale à la Valeur Liquidative de Référence.

. en cas de hausse de l'Indice, le porteur bénéficiera à la Date d'Echéance d'une valeur liquidative au minimum égale à la Valeur Liquidative de Référence augmentée de la performance positive de l'Indice (constatée en clôture de la Date de Constatation Finale par rapport à son Niveau Initial constaté en clôture de la Date de Constatation Initiale.

#### Caractéristiques essentielles du FCP :

La Valeur Liquidative de Référence est définie comme la plus haute valeur liquidative du FCP parmi les valeurs liquidatives dont la première porte la date du 25 octobre 2022 et la dernière est celle du 27 décembre 2022. Les souscriptions sont retenues pour leur montant, déduction faite de la commission de souscription, hors fiscalité et prélèvements sociaux, ou déduction faite, le cas échéant, des frais d'entrée propres au cadre d'investissement dans le FCP.

Le Capital Investi correspond à l'investissement initial du porteur pour toute souscription centralisée à compter du 24 octobre 2022 (inclus) et jusqu'au 23 décembre 2022 (inclus) à 13 heures, heure de Paris, déduction faite de la commission de souscription, hors fiscalité et prélèvements sociaux, ou déduction faite, le cas échéant, des frais d'entrée propres au cadre d'investissement dans le FCP.

Le FCP est éligible au Plan d'Épargne en Actions (PEA) et maintient en conséquence dans ses actifs au moins 75% de titres de toutes capitalisations de pays appartenant à l'OCDE, libellés en euros et éligibles au PEA. Il peut également détenir jusqu'à 25% d'obligations françaises et étrangères et d'autres titres de créance négociables français et/ou étrangers émis ou garantis par un Etat membre de l'OCDE, et des placements monétaires. Les émetteurs sélectionnés peuvent aussi bien relever du secteur privé que du secteur public (États, collectivités territoriales, ...), les dettes privées étant susceptibles de représenter jusqu'à 100% de l'actif des instruments de dette. Jusqu'à la totalité de son actif pourra également être investi en parts ou actions d'OPC. Le FCP a enfin vocation à intervenir sur les marchés à terme réglementés et de gré à gré, et en particulier recourir aux futures, aux options, aux swaps et aux dérivés de crédit à des fins de couvertures et/ou d'exposition.

#### Avantages de la formule :

- Dans le cas d'une échéance anticipée, le porteur bénéficie de la totalité de la performance positive de l'Indice par rapport à son niveau initial, sans plafonnement.

- Sinon, à la Date d'Echéance, dans le cas où la Condition d'Echéance Anticipée n'a pas été remplie à la Date de Constatation Intermédiaire :

. Si à la Date de Constatation Finale, le 28 décembre 2028, l'Indice clôture en hausse par rapport à son niveau initial, le porteur bénéficie de la totalité de la performance positive de l'Indice par rapport à son niveau initial, sans plafonnement ;

. Si à la Date de Constatation Finale, le 28 décembre 2028, l'Indice affiche une baisse jusqu'à 40% (inclus) par rapport à son niveau initial, le porteur récupère son Capital Investi alors que la performance de l'Indice serait négative.

- L'indice Euronext Low Carbon 300 World 3.5% Decrement est un indice diversifié géographiquement et représentatif des entreprises qui ont le meilleur score climatique relatif après exclusion des entreprises impliquées dans les controverses ESG et les moins performantes en termes de scores sociaux et de gouvernance.. Cela n'implique toutefois pas que les fonds levés seront spécifiquement alloués au financement de projets répondant à des thématiques ESG, ni aux entreprises les plus performantes en matière de score climatique. En effet, seul l'indice est construit de façon à sélectionner des actifs présentant ces caractéristiques. La diversification de l'Indice permet de réduire le risque d'exposition à un pays.

#### Inconvénients de la formule :

- Le capital n'est pas garanti. Le FCP présente un risque de perte en capital.

- Le porteur ne connaît pas a priori l'échéance du FCP qui peut être de 3 ans ou de 6 ans, selon l'évolution de l'Indice.

- Le résultat de la formule ne s'applique qu'aux porteurs dont les parts ont été centralisées avant le 23 décembre 2022 à 13 heures (heure de Paris) et les ayant conservées jusqu'à la Date d'Echéance Anticipée ou la Date d'Echéance, selon l'évolution de l'Indice.

- En investissant dans ce FCP, le porteur s'expose dans le cas où la Condition d'Echéance Anticipée n'est pas remplie à la Date de Constatation Intermédiaire, à un risque de perte en capital si l'Indice subit une perte de plus de 40% le 28 décembre 2028 par rapport à son niveau du 28 décembre 2022. Dans ce cas, la Valeur Liquidative du FCP à la Date d'Echéance sera égale à la Valeur Liquidative de Référence diminuée de l'intégralité du pourcentage de baisse de l'Indice, ce qui correspond à une perte en capital de plus de 40% (soit un taux de rendement annuel du FCP inférieur à -8,13%), pouvant aller jusqu'à la totalité de son Capital Investi.

- L'Indice est calculé en réinvestissant les dividendes nets détachés par les actions qui le composent et en retranchant un prélèvement forfaitaire de 3,5% par an. Ce prélèvement forfaitaire, fixé lors de la conception de l'indice a un impact négatif sur son niveau par rapport au même indice dividendes nets réinvestis, sans prélèvement forfaitaire. Si les dividendes distribués sont inférieurs au niveau de prélèvement forfaitaire, la performance de l'indice en sera pénalisée par rapport à un indice dividendes non réinvestis classique.

Le FCP est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice.

Affectation des sommes distribuables : Résultat net : capitalisation – plus-values nettes réalisées : capitalisation

#### Autres informations :

Durée minimum de placement recommandée : 6 ans et 7 jours maximum. Il est fortement recommandé de n'acheter des parts de ce FCP que si vous avez l'intention de les conserver jusqu'à la Date d'Echéance : 4 janvier 2029.

Les demandes de souscriptions sont centralisées à partir du lendemain de la création du FCP et jusqu'au 23 décembre 2022 inclus à 13 heures (heure de Paris).

Les porteurs peuvent demander le rachat de leurs parts du lundi au vendredi jusqu'à 13h (heure de Paris). Les demandes de rachat seront exécutées sur la valeur liquidative datée du lendemain ouvré. Tout rachat effectué sur la base d'une valeur liquidative autre que celle datée de la Date d'Echéance Anticipée (en cas de réalisation de la Condition d'échéance Anticipée) ou celle datée de la Date d'Echéance (si la Condition d'Echéance Anticipée ne s'est pas réalisée), se fera aux conditions de marché applicables au moment du rachat.



## Profil de risque et de rendement

Risque plus faible

Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

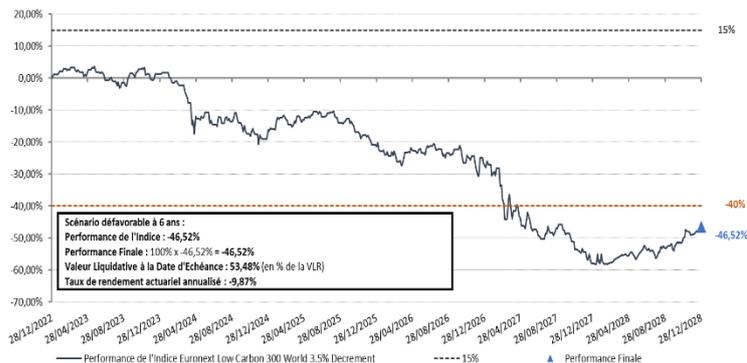
- Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP;
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps ;
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- La gestion structurée et l'horizon d'investissement justifient la catégorie de risque. Un rachat avant la date d'échéance peut être associé à un niveau de risque plus élevé.
- Le porteur du FCP ne bénéficie d'aucune garantie en capital à la Date d'Echéance. La Protection émise par BNP Paribas en faveur du FCP permet uniquement de s'assurer que la valeur liquidative à la Date d'Echéance sera au minimum égale au résultat de la formule.

Risque(s) important(s) non pris en compte dans l'indicateur dont la réalisation peut entraîner une baisse de la valeur liquidative :

**Risque lié aux instruments dérivés:** l'utilisation de produits dérivés peut amplifier les variations de la valeur des investissements et donc accroître la volatilité des rendements.

## Scénarios

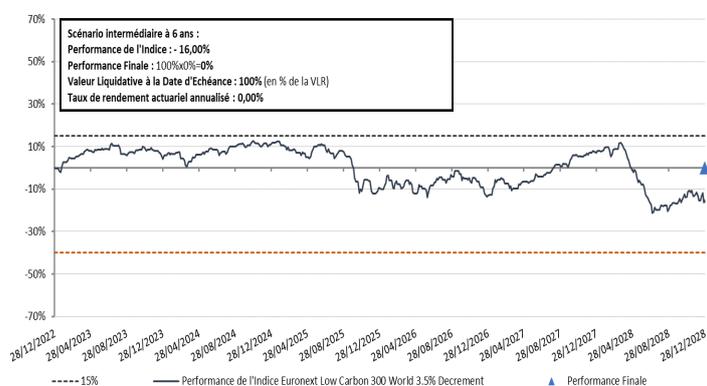
Les scénarios décrits ci-dessous ont vocation à illustrer le comportement du FCP et ne représentent pas une prévision de ce qui pourrait se passer. Les scénarios représentés peuvent ne pas avoir la même probabilité d'occurrence.



### Scénario défavorable à 6 ans :

Cette hypothèse correspond à un marché fortement baissier à horizon 6 ans pour l'indice Euronext Low Carbon 300 World 3.5% Decrement.

À la Date de Constatation Finale, la Performance de l'Indice est négative et égale à -46,52% : la baisse de l'Indice étant supérieure à 40%, la Valeur Liquidative de Référence est diminuée de l'intégralité du pourcentage de baisse de l'Indice. La Performance Finale est ainsi égale à -46,52% et le porteur récupère à la Date d'Echéance une valeur liquidative égale à 53,48% de la VLR, soit un TRA de -9,87%. Dans cet exemple, si la VLR était de 100 euros, alors la valeur liquidative du FCP le 4 janvier 2029 serait égale à 53,48 euros, soit une perte de 46,52%.

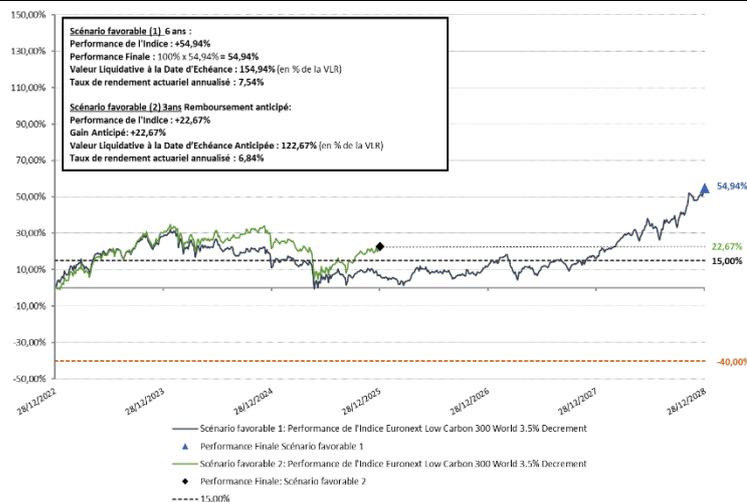


### Scénario Intermédiaire à 6 ans :

Cette hypothèse correspond à un marché modérément baissier à horizon 6 ans pour l'indice Euronext Low Carbon 300 World 3.5% Decrement.

À la Date de Constatation Finale la Performance de l'Indice est de -16%. Toutefois, la performance de l'Indice étant inférieure à 0% mais n'ayant pas baissé de plus de 40%, la Valeur Liquidative de Référence ne prend pas en compte le pourcentage de baisse de l'indice. **La Performance Finale est ainsi égale à 0%, et le porteur récupère à la Date d'Echéance une valeur liquidative égale à 100% de la VLR, soit un TRA de 0%.**

Dans cet exemple, si la VLR était de 100 euros, alors la Valeur Liquidative du FCP le 4 janvier 2029 serait égale à 100 euros.



### Scénarios favorables

Ces hypothèses correspondent à un marché haussier pour l'Indice Euronext Low Carbon 300 World 3.5% Decrement.

• Scénario favorable (1) à 6 ans :

À la Date de Constatation Finale, la Performance de l'Indice est positive et égale à 54,94% : l'Indice n'ayant pas baissé de plus de 40%, la Valeur Liquidative de Référence est augmentée de l'intégralité de la performance positive de l'Indice. **Le porteur récupère à la Date d'Echéance une valeur liquidative égale à 154,94% de la VLR, soit un TRA de 7,54%.**

Dans cet exemple, si la Valeur Liquidative de Référence était de 100 euros, alors la Valeur Liquidative du FCP le 4 janvier 2029 serait égale à 154,94 euros.

• Scénario favorable (2) à 3 ans :

À la Date de Constatation Intermédiaire, le 29 décembre 2025, l'Indice est en hausse par rapport à son Niveau Initial de 22,67% : la Condition d'Echéance Anticipée est remplie et le porteur récupère la totalité de la performance positive de l'Indice par rapport à son Niveau Initial. Le porteur récupère, par part du FCP détenue à la Date d'Echéance Anticipée, le 29 janvier 2026, une valeur liquidative égale à 122,67% de la VLR, soit un TRA de 6,84%.

Dans cet exemple, si la VLR était de 100 euros, alors la valeur liquidative du FCP le 29 janvier 2026 serait égale à 122,67 euros.



## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1% jusqu'au 23 décembre 2022 inclus 13 heures, heure de Paris (*)
Frais de sortie	Néant
Frais prélevés par le FCP sur une année	
Frais courants	4%**
Frais prélevés par le FCP dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais d'entrée et de sortie correspondent aux montants maximums pouvant être prélevés. Vous pouvez payer moins dans certains cas. Les investisseurs peuvent obtenir le montant réel des frais d'entrée et de sortie auprès de leur conseiller ou de leur distributeur.

(\*) Néant pour les souscriptions effectuées dans le cadre de la commercialisation des contrats d'assurance vie ou de capitalisation des sociétés du Groupe BNP Paribas.

(\*\*) Le pourcentage de frais courants se fonde sur une estimation annualisée des frais qui seront prélevés au cours du premier exercice comptable. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas :

Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas :

- les commissions de surperformance ;
- les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour en savoir plus sur les frais, veuillez consulter la section "Frais et commissions" du prospectus du FCP, disponible en ligne à l'adresse : <http://www.bnpparibas-am.com>.

## Informations pratiques

- Dépositaire : BNP Paribas
- Le prospectus et les derniers documents annuels et périodiques du FCP, rédigés en français, sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de: BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France - Service Client - TSA 90007 - 92729 Nanterre CEDEX.
- La valeur liquidative du FCP est disponible à l'adresse suivante : <http://www.bnpparibas-am.com>
- Selon votre régime fiscal, les plus-values ou les revenus provenant de la détention de parts de ce FCP peuvent être imposables. Nous vous recommandons de consulter votre conseiller fiscal pour plus d'informations.
- La responsabilité de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

Le FCP est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 21 octobre 2022.

